



DÉPÔT DU BUDGET D'OPÉRATIONS 2018 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

Discours du maire

« ENSEMBLE »

BUDGET D'OPÉRATION

Au nom des membres du conseil municipal, je vous présente le budget de la Ville de Val-d'Or pour l'année 2018 ainsi que les projets prévus au programme triennal d'immobilisations pour 2018, 2019 et 2020.

À l'aube de ce nouveau mandat, saluons l'arrivée au sein du conseil de mesdames Èveline Laverdière et Lisyane Morin ainsi que de monsieur Léandre Gervais. Par le fait même, nous remercions chaleureusement messieurs Gilles Bérubé, Bernard Gauthier et Pierre Potvin pour leur implication en politique municipale. Nous leur souhaitons une belle retraite bien méritée.

Le nouveau conseil s'est mis rapidement à la tâche afin de présenter aux Valdoriens et aux Valdoriennes un budget qui nous permettra de finaliser les projets en cours et d'en préparer de nouveaux pour que Val-d'Or demeure une ville novatrice et proactive.

Le thème « ENSEMBLE » illustre d'une part l'esprit de collaboration qui prévaut dans notre communauté. Tant au niveau des entreprises que des organismes, les investissements et les services déployés à Val-d'Or favorisent son développement et son rayonnement. Ce thème traduit également l'inclusion et l'ouverture. Ensemble, nous contribuons à mettre en valeur notre milieu de vie que l'on souhaite accueillant, dynamique et bien vivant.

En 2017, plusieurs projets ont témoigné de cette effervescence bien présente à Val-d'Or depuis quelques années. Le secteur privé a manifesté sa confiance en réalisant des projets

d'envergure, par exemple, la construction de l'hôtel Microtel, la conversion du séchoir d'Uniboard (qui soulignait ses 40 ans chez nous l'automne dernier), la rénovation complète de la Place Dumais ainsi que du centre administratif de Desjardins au centre-ville. Le secteur public n'est pas en reste. Soulignons la construction d'un nouveau gymnase à l'école secondaire Le Transit et de logements sociaux par le Centre d'amitié autochtone et l'Office municipal d'habitation. Plusieurs annonces laissent entrevoir une année 2018 toute aussi prometteuse : investissement de 6,8 M \$ à Val-d'Or pour doter la région d'un TP Scan par le CISSSAT, construction du Centre Multisports Fournier, rénovation du bureau d'information touristique et le Château de Marie-Ève, qui viendra en aide aux personnes en situation d'itinérance, en sont des exemples éloquents.

Le budget 2018 de la municipalité vient soutenir ce développement tout en s'assurant d'avoir les revenus nécessaires pour répondre à nos obligations et maintenir la vaste gamme de services offerts aux citoyens. À l'intérieur d'un cadre budgétaire équilibré, les taux de taxes foncières connaîtront une légère hausse de même que la taxe de service pour la neige. Pour un compte de taxes moyen d'une résidence en milieu urbain, évaluée 223 083 \$, l'augmentation sera d'environ 64 \$.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

Le budget d'opération que je dépose ce soir s'élève à 53 587 900 \$. Un budget qui présente une hausse de 1 545 040 \$, soit 2,97 % par rapport à 2017.

Cette hausse s'explique notamment par une augmentation des sommes consacrées au service de la dette, des ajustements de la masse salariale, l'ajout de personnel (cinq nouveaux postes) et l'achat ou la location de nouveaux équipements notamment pour la voirie.

TAXATION

Le budget repose sur deux bases de taxation. Il y a en premier lieu la taxe établie par rapport à l'évaluation municipale selon les taux de chaque catégorie. Pour la catégorie résidentielle, qui représente environ 80 % des unités, le taux passera de 0,435 \$/100 \$ d'évaluation à 0,45 \$. La proportion de la hausse se reflètera dans les autres catégories.

Le taux appliqué à la dette commune augmentera de 0,005 \$ tandis que les taux dédiés au logement social et à l'assainissement des eaux demeureront au même niveau.

Taux de taxation (par 100 \$ d'évaluation)		
	2017	2018
Résidentiel / Agricole	0,435	0,45
6 logements et +	0,55	0,569
Non résidentiel	1,23	1,272
Industriel	1,59	1,645
Dette commune	0,295	0,30
Logement social	0,01	0,01
Assainissement	0,09	0,09

La deuxième base de taxation repose sur les services directs tels que l'approvisionnement en eau potable, l'enlèvement de la neige de même que la cueillette et l'enfouissement des matières résiduelles. Le taux pour la neige, qui était le même depuis 2015, sera rééquilibré et révisé à la hausse en 2018. Cet ajustement couvrira à peine l'augmentation du coût des opérations.

Taxes de service		
	2017	2018
Eau	180 \$	180 \$
Ordures	230 \$	230 \$
Neige - résidentiel	14 \$/m de façade	15,25 \$/m de façade
Neige - commercial	31 \$/m de façade	34 \$/m de façade
Neige - rural	205 \$	245 \$

Pour une troisième année, le compte de taxes sera acquittable en quatre versements sans intérêts. Les échéances sont les 1^{er} mars, 1^{er} mai, 1^{er} juillet et 1^{er} septembre. Il est également possible d'opter pour dix versements égaux avec intérêts à verser entre le 1^{er} mars et le 1^{er} décembre.

SERVICE DE LA DETTE

Les dépenses pour le service de la dette se chiffreront en 2018 à 9 767 620 \$ (capital et intérêts) ce qui représente 18,4 % du budget. Le service de la dette par rapport au total des dépenses est comparable aux autres villes de taille similaire et le taux d'endettement demeure raisonnable.

L'endettement total net selon les derniers rapports financiers vérifiés (2016) est de 50 366 911 \$. Nous continuons de gérer la dette de façon prudente. Nous l'utilisons essentiellement comme levier pour soutenir nos investissements dans les infrastructures.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

Le programme triennal d'immobilisation (PTI) présente les investissements que la Ville prévoit effectuer au cours des trois prochaines années. Il s'avère un outil de planification important. Le présent PTI prévoit des investissements de l'ordre de 78 437 000 \$ dont 32 448 000 \$ en 2018, 25 236 000 \$ en 2019 et 20 753 000 \$ en 2020.

Le programme comprend des investissements qui visent à assurer la pérennité et le développement de l'ensemble des infrastructures de la ville et à respecter les engagements pris envers nos partenaires. Tel que mentionné en introduction, vous remarquerez que 2018 nous permettra de consolider et compléter plusieurs projets. L'an prochain marquera la fin de la phase 2014-2018 du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ). La Ville de Val-d'Or a su profiter de ce programme pour renouveler certaines infrastructures. La prochaine année sera aussi l'occasion de planifier et de préparer de futurs travaux.

Parmi les projets, nous retrouvons la poursuite de la réfection complète du chemin Baie-Carrière. En 2018, ce sera le tronçon situé entre les boulevards Hôtel-de-Ville et Forest, pour un investissement de 2,5 M \$.

Devant le défi du logement, toujours présent à Val-d'Or, nous entamerons la «Corvée Habitation 2018-2022» qui vise le développement, par la Ville, de nouveaux terrains en milieu urbain et ce, pour divers types d'habitation soit des petites maisons (13), des résidences unifamiliales (29) et des immeubles multi logements (4). Plus de 2 M \$ seront consacrés au prolongement des services municipaux pour desservir ces nouveaux terrains.

Au chapitre de la revitalisation du centre-ville, nous allons acquérir les matériaux nécessaires à la réalisation diligente de la phase située entre le boulevard Lamaque et la 9^e Rue.

Nous retrouvons une fois de plus au PTI des sommes nécessaires pour faire les travaux afin de répondre aux nouvelles normes provinciales sur l'assainissement des eaux. Ces travaux demandent d'importants investissements qui sont primordiaux pour la protection de notre environnement particulièrement nos lacs et rivières. Après la réalisation des travaux à Val-Senneville en 2016 et 2017, nous nous concentrerons à Dubuisson pour un projet total de près de 4 M \$. Nous allons également mettre à niveau les équipements électriques du puits principal de Val-d'Or.

Pour des rues sécuritaires et l'embellissement des quartiers, les citoyens du secteur des Vals remarqueront que nous poursuivrons le resurfaçage de rues dans leur secteur. À Dubuisson, nous procéderons à la réfection de la voirie et du pavage sur la rue des Buissons. Nous entamerons des travaux de réfection de la voirie du chemin de la Plage-Lemoine. Ce projet sera réalisé sur deux ans. Des travaux sont aussi planifiés sur le chemin du Lac-Blouin.

Enfin, le carrefour giratoire, attendu depuis plusieurs années, sera aménagé par le ministère des Transports à l'entrée ouest de la ville. Nous allons contribuer financièrement au projet pour la moitié des coûts. Avec le prolongement du boulevard Barrette, complété par la Ville, ces nouveaux aménagements amélioreront la fluidité et la sécurité dans ce secteur qui est un des plus achalandés de la région.

Parmi les travaux de pavage et de bordures figure le réaménagement du stationnement du Centre air Creebec, qui est aussi utilisé pour la Place Agnico-Eagle et le Centre L'Horizon, ainsi que l'aménagement d'un nouveau stationnement pour les terrains sportifs près de la polyvalente. Nous agrandirons le stationnement de la Forêt récréative afin d'accueillir le nombre grandissant de visiteurs.

Nous continuerons dans le parc industriel avec une contribution en 2018 de 1 M \$ pour le développement de la rue Georges-Dumont.

Le PTI comprend un montant de 15,3 M \$ pour la construction du Centre Multisports Fournier. La Ville de Val-d'Or est le maître-d'œuvre de cet important projet qui viendra palier aux différentes problématiques vécues par les clubs sportifs locaux. Ce nouveau centre offrira à la population des gymnases et des terrains sportifs intérieurs d'une grande qualité favorisant le développement et l'épanouissement de nos jeunes amateurs de sport. Ce projet est rendu possible grâce à la contribution des deux paliers de gouvernement et de quatre partenaires privés bien établis dans notre communauté.

Cet investissement majeur a entraîné une révision importante de notre PTI adopté l'an dernier. Une évaluation plus précise de son coût de réalisation par nos professionnels a obligé l'étalement dans le temps d'un certain nombre de projets.

Le réaménagement intérieur de l'ancienne caserne en bureaux municipaux se poursuivra. D'ailleurs, la réfection extérieure de cet édifice, débutée en 2017, embellira ce coin du centre-ville et assurera la conservation de ce patrimoine bâti.

Finalement, mentionnons que le PTI comprend une contribution financière pour le Domaine des Deux-Lacs, la réfection d'un tronçon de la piste cyclable du chemin Sullivan ainsi que des sommes pour la réalisation d'études professionnelles pour des projets ultérieurs.

CONCLUSION

L'effervescence économique de Val-d'Or nous a propulsé en 2017 à l'avant-scène de l'actualité par la présence de deux défis importants que constituent l'emploi et le logement. La mobilisation de tous les acteurs sera la voie de passage pour faire des avancées dans ces enjeux. Le développement des services municipaux dans de nouveaux secteurs de la ville sera la clé. Val-d'Or sera mieux outillée pour accueillir des investisseurs qui nous aideront à combler un besoin criant de logements de toutes catégories.

Cette visibilité positive, qui présente notre communauté sous un jour différent, va donner le goût à des nouveaux arrivants à venir s'installer chez nous et ainsi contribuer à construire, ENSEMBLE, le Val-d'Or qu'on aime.

J'aimerais remercier mes collègues du conseil et les membres de l'administration municipale pour leur collaboration à l'élaboration du budget et à la réalisation d'importants travaux au cours de 2017. Merci également à l'ensemble des employés municipaux qui, par leur professionnalisme et leur dévouement, dispensent des services de qualité.

À toutes et à tous, j'offre mes vœux les plus sincères pour un heureux temps des fêtes et une excellente année 2018.



PIERRE CORBEIL
Maire